



Protection des forêts – Point de la situation - 2 / 2003

L'armillaire attaque des piles de bois conservés à l'état humide

L'expérience nous a appris que l'arrosage protège les bois de résineux stockés contre les attaques d'insectes et de champignons à l'origine de dépréciations. Mais l'armillaire (*Armillaria.sp.*) montre aujourd'hui qu'il existe aussi des exceptions à cette règle.

La Suisse romande vient de connaître deux cas de pourriture qui s'est développée dans l'aubier malgré un arrosage effectué dans les règles de l'art pendant près de 3 ans. Cette pourriture est imputable à l'armillaire qui est capable de creuser des canaux d'air dans le bois humide en s'infiltrant dans les rayons médullaires. C'est ainsi que le champignon se procure l'oxygène nécessaire à son développement et finit par décomposer la substance ligneuse entourant ces canaux. Après avoir été entreposés pendant trois ans, ces bois présentent une pourriture qui s'étend sur toute la longueur du tronc et pénètre jusqu'à 5 cm dans l'aubier. Lorsque ces grumes ont été écorcées à la machine, une grande partie de l'aubier s'est également détachée. En conséquence, le profil extérieur du bois est irrégulier: il présente des protubérances au niveau des branches et des cavités entre ces endroits (fig. 1). Les méfaits de cette pourriture se reflètent aussi sur les sciages (fig. 2).

Nous supposons que des grumes qui avaient été infectées en forêt déjà auront été stockées et conservées à l'état humide sans que l'on n'ait remarqué cette attaque de l'armillaire sous l'écorce. Le champignon a ainsi pu se répandre dans les piles de bois et provoquer la pourriture de l'aubier.

Une telle dépréciation du bois conservé à l'état humide avait déjà été constatée et décrite en Allemagne, après la tempête Vivian. Ce problème se pose aujourd'hui pour la première fois en Suisse.

Nous déduisons de ces expériences les recommandations suivantes:

- En raison du risque d'infection par l'armillaire, les stocks de bois conservés à l'état humide devraient être liquidés après deux ans, voire trois ans au plus tard.
- Etant donné que la pourriture de l'aubier a des effets particulièrement graves sur les troncs de petit diamètre, ces derniers ne sont pas très appropriés à un tel type de stockage.
- Si du bois de résineux doit à nouveau être stocké dans le même entrepôt, ce dernier devrait être nettoyé en éliminant tous les restes d'écorces infectées. Cette méthode permettra de réduire le danger d'infection aux nouvelles grumes qui seront déposées au sol.



Fig. 1: Grume écorcée atteinte de pourriture de l'aubier



Fig. 2: Bois de sciage endommagé

Maladies et endommagements possibles au cours du printemps 2003

En raison des basses températures de l'hiver dernier, des dégâts locaux dus au gel pourraient être constatés sur certains résineux. A la suite de gels tardifs, il arrive que les nouvelles pousses soient atteintes de pourriture grise. Dans les zones de chablis, les sapins blancs dégagés par la tempête sont davantage exposés au chermès des rameaux du sapin pectiné. La rouille vésiculeuse de l'écorce des pins fait aussi partie des maladies typiques qui se déclarent au printemps.

Vous trouverez des articles à propos de ces cas et d'autres maladies sous la rubrique "Consultation et information", à l'adresse web (www.pbmd.ch---> "Liste des organismes").

Vous constaterez que notre Section "Protection de la forêt et de l'environnement" a remodelé la présentation de son site web (www.waldschutz.ch) et y a ajouté un programme de diagnostic (en allemand dans un premier temps) qui sera encore élargi. Vous y trouverez aussi d'intéressants articles portant sur des thèmes tels que l'influence du gibier, les polluants, les insectes ou les maladies fongiques.

Nous espérons que la nouvelle présentation de notre site web vous aidera à trouver rapidement des informations actuelles sur la protection des forêts.

Service phytosanitaire d'observation
et d'information SPOI

WSL

8903 Birmensdorf

Traduction: Monique Dousse

... "Protection des forêts – Point de la situation" est aussi accessible à l'adresse...

[http:// www.pbmd.ch](http://www.pbmd.ch)

→ **Situation actuelle et archives**